



ORGAFOR

AMENDEMENT ORGANIQUE NF U 44-095
Compost contenant des matières d'intérêt agronomique,
issues du traitement des eaux

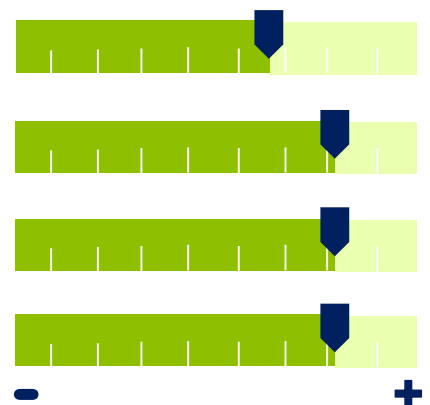
C'est en un seul passage

Un apport d'unités fertilisantes

Un gain en humus

Un activateur de vie microbienne

Un cocktail d'oligo-éléments



Un process maîtrisé

ORGAFOR est un compost à base de matières végétales et matières d'intérêt agronomique issues du traitement des eaux.

ORGAFOR subit un compostage avec suivi des températures. Ce procédé d'une durée de plusieurs semaines garantit la stabilité des produits et la concentration de la matière organique sous forme d'humus. Cette méthodologie rigoureuse assure une véritable désinfection naturelle.

ORGAFOR se présente sous forme pulvérulente et sans odeur. La régularité de ce produit garantit un épandage aisé.

ORGAFOR apporté au sol, participe au maintien de la teneur en matière organique. Du fait de sa grande fermentescibilité, il favorise la vie biologique. Il apporte de nombreux oligo-éléments reconnus indispensables aux bons développements des plantes.

Engrais organiques ou amendements / L'accès des animaux d'élevage aux pâturages et l'utilisation des récoltes comme fourrage sont interdits pendant au moins 21 jours après application.

Sous produits animaux de catégorie 2 et/ou 3, non destinés à la consommation humaine et animale.

Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

Les valeurs fertilisantes indiquées sont basées sur des moyennes d'analyses.

La réglementation fixe des tolérances admissibles.

Analyse moyenne

(% sur produit brut)

M.S	60 %
M.O	30 %
C/N	9
N _{total}	1,5-2
P ₂ O ₅	1,5-2
K ₂ O	0,5-0,8
CaO	4-5,5
MgO	0,4-0,5
SO ₃	0,5-0,8

Valeurs à titre indicatif

... pour enrichir
le sol

Économie circulaire



Faites un geste pour la planète !

ORGAFOR est fabriqué près de chez vous avec des composants à 100 % issus du recyclage et collectés dans un rayon moyen de 50 km autour du site de production.

La valorisation de ces matières premières permet de diminuer le recours à des matières premières non renouvelables issues d'extraction minière (phosphore - potasse).

Applications

Grandes Cultures :
8 - 10 T / ha
tous les 2-3 ans

VAM (plantation) :
8 - 40 T / ha